

« La procédure d'appel en matière civile à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 »

Jeudi 29/08/24 à La Baule (9h-12h30/14h-17h30)

par M. Nicolas GERBAY,  
Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Bourgogne,  
Codirecteur de l'IEJ de Dijon, Diplômé avoué à la Cour,  
Docteur en droit à l'Université Paris 1 – La Sorbonne et Directeur de formation à l'ENM

**PARTIE I : Les aspects réglementaires de la nouvelle procédure d'appel**

Introduction : La genèse de la réforme

- I- Le temps et le contenu de la réforme
  - A/ L'entrée en vigueur de la réforme
  - B/ Le champ d'application de la réforme
  
- II- La mise en œuvre de l'appel
  - A/ Le formalisme de la déclaration d'appel
  - B/ L'effet dévolutif de l'appel
  - C/ L'orientation de l'affaire
  
- III- La procédure d'appel à bref délai
  - A/ La mise en œuvre du circuit court
  - B/ Les délais pour conclure
  - C/ L'ordonnance de clôture
  - D/ La juridiction du président de chambre
  
- IV- La procédure d'appel avec désignation d'un conseiller de la mise en état
  - A/ L'autonomisation de la procédure
  - B/ Les délais pour conclure
  - C/ La juridiction du conseiller de la mise en état
  
- V- Les dispositions communes aux différents circuits
  - A/ L'amiable en appel
  - B/ Le formalisme des conclusions d'appel

**PARTIE II : Les aspects jurisprudentiels de la procédure d'appel**